

- <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-345531-college-de-saint-valery-en-caux-agressi...>
- 3 min read

Collège de Saint-Valery-en-Caux. Agressions sexuelles sur 26 mineurs : le surveillant en prison

L'affaire a provoqué l'indignation à Saint-Valery-en-Caux. Le 14 juin, [Le Courrier Cauchois révélait publiquement](#) que des internes du collège Jehan-Le-Pôvremoyne avaient été sexuellement abusés par un surveillant du collège. Une enquête avait été ouverte le 12 juin par la brigade de recherche de la compagnie de Fécamp.

Au collège et dans un club de football

Vendredi 7 juillet, le procureur de la République de Rouen, Frédéric Teillet, a indiqué qu'un homme avait été placé en garde à vue le mardi 4 juillet. A l'issue, il était déféré au palais de justice le jeudi 6 juillet sur instructions du parquet de Rouen. Ce dernier a ouvert une information à l'encontre de ce surveillant pour "*les infractions de complicité de viol sur mineurs de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire*". Mis en examen pour ces faits, il a été placé en détention provisoire conformément à la demande du parquet.

"Les nombreuses auditions réalisées par les gendarmes ont permis de recueillir la plainte de plusieurs victimes et d'établir différents faits d'ordre sexuel susceptibles d'être reprochés à l'intéressé, que ce soit dans le cadre de l'établissement scolaire déjà identifié (pour des faits de novembre 2022 à mai 2023), mais aussi dans celui d'un club de football (pour des faits de 2017-2018)", précise le procureur de la République.

Vingt-six victimes identifiées

A ce stade, l'enquête a permis d'identifier 26 victimes âgées de 11 à 15 ans. Lors de son audition, le mis en examen a reconnu la majorité des faits. Les investigations se poursuivent, notamment pour identifier d'éventuelles nouvelles victimes. Autre fait important souligné par Frédéric Teillet : *"Les investigations porteront également sur les conditions de la révélation de ces faits à la justice"*.

La rédaction du Courrier Cauchois avait rencontré des parents d'enfants inscrits à l'internat du collège. Unanimement, ils dénonçaient l'omerta : *"Le 25 mai, le principal était au courant, nous l'avons appris 18 jours plus tard !"*, s'étonnait un parent. *"On nous a caché la vérité. Nous sommes très déçus du manque de réaction lors de la révélation des vidéos"*, poursuivait un autre.

Generated with Reader Mode